

Décision 04-D-41 du 04 août 2004

relative à une saisine de la société d'études et de souscription d'assurances (SESA)
concernant le marché de l'assurance des véhicules de collection

Posted on: 20 août 2004 | Secteur(s) :

PRESSE / MÉDIAS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Société d'Etudes et de Souscription Automobile (SESA)

Dispositif(s)

Non-lieu

Entreprise(s) concernée(s)

Elvea-La Vie de l'Auto, SAMVA, Rétro-Viseur, Légende Assurances, M. Alain X...

Lire

le texte intégral de la décision

34.89 Ko